

	REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Conseil d'Administration du 27 juin 2025	N° 2025/02/01

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 juin, le Conseil d'administration de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole, dûment convoqué le 12 juin 2025, s'est assemblé au 91 rue Paulin sur la commune de Bordeaux, sous la présidence de Madame Sylvie Cassou-Schotte, Présidente du Conseil d'administration.

Etaient présents à la séance :

Madame Sylvie Cassou-Schotte, Madame Maité Cazaux, Monsieur Gérard Chausset, Monsieur Jean-Claude Feugas, Monsieur Guillaume Garrigues, Madame Anne-Eugénie Gaspar, Monsieur Maxime Ghesquière, Monsieur Laurent Guillemain, Madame Florence Bougault.

Excusés ayant donné procuration :

Monsieur Jean-Marie Trouche ayant donné procuration à Monsieur Guillaume Garrigues, Monsieur Daniel Delestre ayant donné procuration à sa suppléante Madame Florence Bougault.

Était absente :

Madame Zeineb Lounici

LA SEANCE EST OUVERTE A 14h00

	REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Conseil d'Administration du 27 juin 2025	N° 2025/02/01

Compte financier unique 2024

Madame Cassou-Schotte présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Ce rapport retrace les éléments financiers de l'activité de la Régie de l'Eau au cours de l'exercice 2024. Aux termes de la réglementation applicable aux services publics gestionnaires de la mission d'adduction d'eau potable, constituées en régies disposant de la personnalité morale et de l'autonomie financière, le compte financier est un document tenant lieu à la fois de compte administratif et de compte de gestion, et se compose des éléments constitutifs du compte de gestion et des annexes du compte administratif. Par souci de lisibilité et de continuité, le compte administratif est annexé pour information.

L'exercice 2024 constitue le deuxième budget de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole dans l'exercice plein et entier de ses compétences d'adduction d'eau potable, des eaux industrielles et du service public de l'assainissement non-collectif. Cet exercice budgétaire se traduit par une croissance de l'activité et une fiabilisation des volumes de charges en exploitation, ainsi qu'une accélération des investissements.

I. Budget principal

A. Section d'exploitation

Article	Libellé	CA 2023	CA 2024	Var.	% Var.
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	209 086,33	305 508,96	96 422,63	46,12%
70	VENTES PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS	105 884 411,11	113 697 882,47	7 813 471,36	7,38%
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	40 000,00	40 000,00	100,00%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	11 158,12	2 631,00	-8 527,12	-76,42%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	80 917,51	233 925,09	153 007,58	189,09%
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0,00	2 972 866,00	2 972 866,00	100,00%
	TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	106 185 573,07	117 252 813,52	11 067 240,45	10,42%
042	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 083 649,11	843 824,23	-239 824,88	-22,13%
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 083 649,11	843 824,23	-239 824,88	-22,13%
002	RESULTAT REPORTÉ				
	TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	107 269 222,18	118 096 637,75	10 827 415,57	10,09%

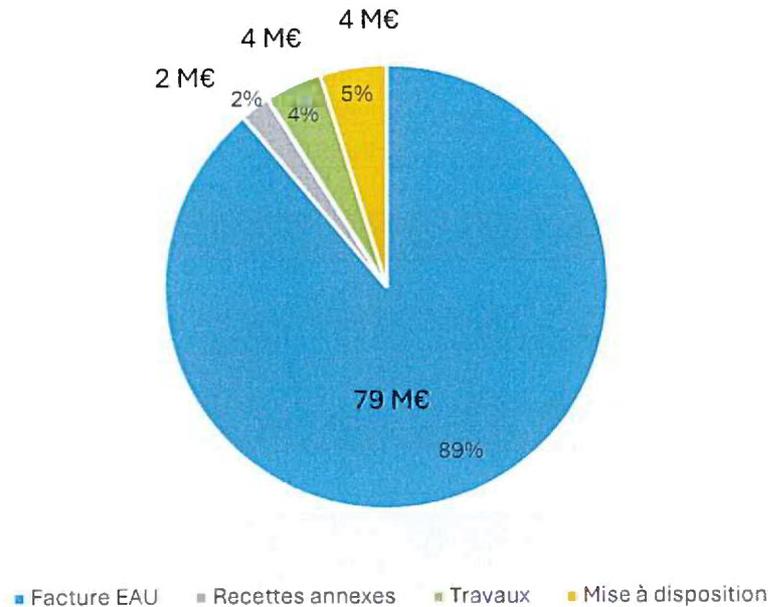
Article	Libellé	CA 2023	CA 2024	Var.	% Var.
011	CHARGES À CARATÈRE GÉNÉRAL	27 934 845,00	34 836 097,26	6 901 252,26	24,70%
012	CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILÉS	25 769 917,78	31 571 337,23	5 801 419,45	22,51%
014	ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	19 378 653,15	24 400 203,75	5 021 550,60	25,91%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 558 811,96	2 492 416,36	933 604,40	59,89%
66	CHARGES FINANCIÈRES	0,00	96 286,13	96 286,13	100,00%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	48 952,09	146 802,15	97 850,06	199,89%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIAT°	2 972 866,00	3 522 202,00	549 336,00	18,48%
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	77 664 045,98	97 065 344,88	19 401 298,90	24,98%
042	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	591 457,35	2 669 097,72	2 077 640,37	351,27%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	591 457,35	2 669 097,72	2 077 640,37	351,27%
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	78 255 503,33	99 734 442,60	21 478 939,27	27,45%

1. Recettes

Sur 2024, la Régie a émis pour 163 M€ de titres de recettes dont 40% pour le compte de Tiers à savoir l'Agence de l'Eau et SABOM.

En solde net, la Régie a émis 89 M€ de titres pour son propre compte.

Composition des recettes propres à la régie



a. La facture d'eau

La Régie a modifié son modèle tarifaire au 1er janvier 2024 en réduisant de 30% le tarif sur l'abonnement et ajusté un tarif unique sur la part variable. Dans le même temps, la Régie a fait le choix de plafonner l'évolution tarifaire à +3% à compter du 1er janvier 2024 en vue de protéger l'usager de la hausse initialement définie par la formule d'indexation.

La formule de révision tarifaire a permis de restreindre l'impact financier des pertes de volumes de -3,6% (-1,6Mm3) constaté dès 2024, permettant ainsi une évolution des recettes favorable de +2%.

Le volume d'eau en compteur (EEC) calculé sur 2024 représente 4 mois de distribution d'eau non facturée.

Sur 2024, il a été accordé pour 893 K€ de remises pour fuites correspondant à 634 000 m3.

Détails des prestations facturées	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Var.	% var.
Total Volumes vendus au détail (yc var. EEC)	42 368	40 857	-1 511	-3,6%
Dont : Tranche 1	18 579	40 857	22 278	119,9%
Dont : Tranche 2	10 561		-10 561	-100,0%
Dont : Tranche 3	3 301		-3 301	-100,0%
Dont : Volumes d'eau consommée non facturée (EEC exercice)	10 537	2 790	-7 747	-73,5%
Dont : Remises fuites	-610	-634	-24	3,9%
Total Volumes ventes en gros et divers (yc var EEC)	2 384	2 312	-72	-3,0%
Volumes vendus aux navires	11	9	-2	-20,7%
Volumes vendus sur les bornes monétiques et brchts temporaires	84	80	-4	-5,2%
Volumes vendus aux services d'eau hors périmètre concédé	1 325	2 253	928	70,1%
Volumes d'eau consommée non facturée (EEC exercice)	964	-29	-993	-103,1%
Total Volumes vendus (Détail+VEG) en milliers de M3	44 752	43 169	-1 583	-3,5%
VENTES AU DETAIL				
CHIFFRE D'AFFAIRES PART VARIABLE	52 954	61 903	8 950	17%
dont CA Part variable tranche 1	21 971	54 951	32 980	150%
dont CA Part variable tranche 2	14 109		-14 109	-100%
dont CA Part variable tranche 3	4 495		-4 495	-100%
dont CA Part variable eau consommée non facturée (EEC)	13 183	6 952	-6 231	-47%
dont : Remises fuites	-804	-893	-90	11%
CHIFFRE D'AFFAIRES PART FIXE : abonnements	22 097	15 582	-6 515	-29%
ABONNEMENTS REDEVANCES INCENDIE	1 863	1 019	-844	-45%
VENTES EN GROS ET DIVERS	1 038	843	-195	-19%
CA Ventes aux navires	29	13	-16	-54%
CA Ventes sur les bornes de puisage et brcht temporaires	112	709	597	532%
CA Ventes aux services d'eau hors périmètre concédé	897	120	-776	-87%
CHIFFRE D'AFFAIRES VENTES D'EAU (en KC)	77 951	79 346	1 395	2%

b. Autres recettes

EN k C COURANTS	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Var.	% var.
Recettes Travaux	2 531	3 706	1 175	46,4%
Mise à disposition de personnel facturée	3 097	4 261	1 164	37,6%
Frais support (SPANC & EI)	304	57	-247	-81,2%
Prestations annexe (Frais accès et pose compteurs)	1 285	620	-666	-51,8%
Rémunération SABOM & AEAG	963	989	26	2,7%
RODP pour antennes	234	281	47	20,2%
Autres recettes	142	38	-103	-73,0%
TOTAL AUTRES RECETTES	8 556	9 951	1 396	16,3%

☐ Recettes sur travaux facturables :

Les travaux facturables sur l'exercice 2024 amorcent une reprise d'activité de +46%.

☐ Recettes sur autres prestations :

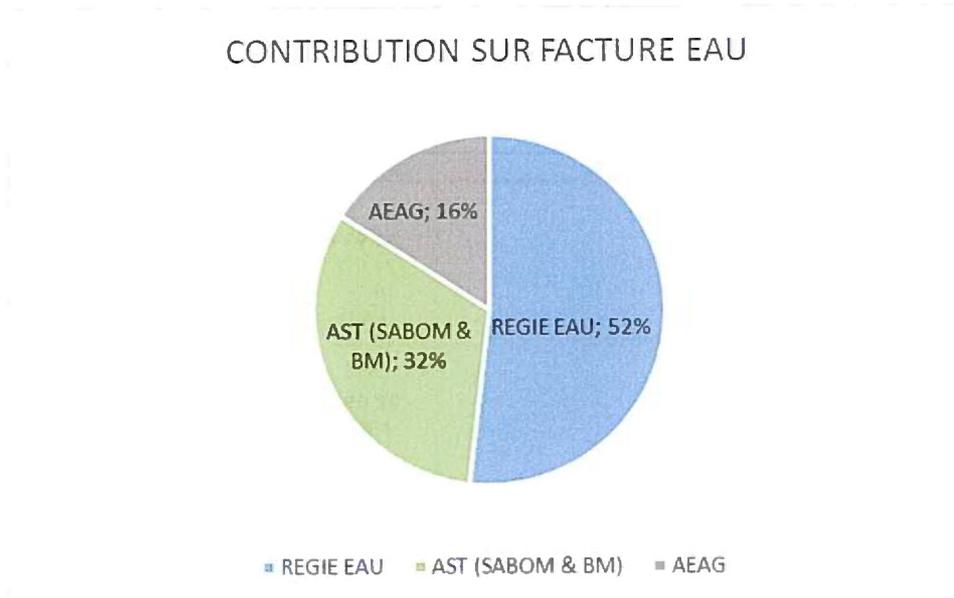
La Régie se voit rémunérer le service de facturation et d'encaissement pour le compte de la SABOM et de l'Agence de l'Eau, soit un montant de 1 M€.

Lors de la création de la Régie, Bordeaux Métropole a délégué certaines missions de prestation et de maîtrise d'ouvrage contre rémunération à hauteur de 4,2M€ sur 2024 pour mise à disposition de personnel de la Régie.

Des conventions ont été signées avec des tiers pour leur accorder le droit d'installation d'antennes sur les sites de la Régie pour un montant global de 280 K€.

□ Recettes pour le compte de tiers

Les factures d'eau intègrent plusieurs éléments de facturation y compris pour des entités externes à la Régie.

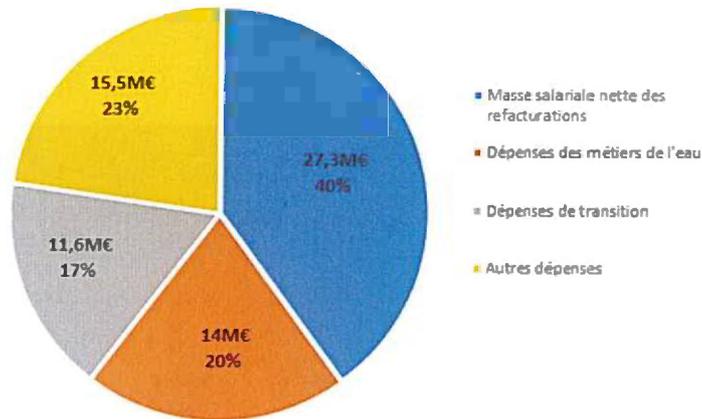


Les recettes perçues pour le compte de l'assainissement (part SABOM et part Collectivité Bordeaux Métropole) à hauteur de 49,3 M€ sur 2024 sont reversées mensuellement.

Les redevances pollutions et modernisation perçues pour le compte de l'Agence de l'Eau à hauteur de 21 M€ sur 2024 sont reversées selon un échéancier défini en amont constitué de dix mensualités entre juin de l'année en cours et mars de l'année suivante, le solde étant versé à réception du titre exécutoire.

2. Dépenses

Répartition dépenses réelles d'exploitation 2024 (en M€)



Le graphique ci-dessus présente la répartition des charges d'exploitation sur l'année 2024. Il met en évidence un volume financier important en dépenses de personnel, à hauteur de 27,3 M€ qui traduit un niveau significatif d'activités internalisées.

Répartition dépenses réelles d'exploitation (en K€)	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Var.	% Var.
Masse salariale nette des refacturations	22 361	27 310	4 950	22,1%
Dépenses des métiers de l'eau	12 051	13 979	1 928	16,0%
Dépenses de transition	8 810	11 590	2 780	31,6%
Autres dépenses	11 654	15 525	3 870	33,2%
Total	54 876	68 404	13 528	24,7%

Les dépenses d'exploitation nettes des refacturations de masse salariale s'élèvent à 68 M€ sur l'année 2024, soit +25% par rapport à 2023. L'année 2023 constituait le démarrage de la Régie et les dépenses d'exploitation n'étaient pas représentatives d'une année standard sur le plan opérationnel.

a. Ressources humaines

La masse salariale constitue le premier poste de dépenses d'exploitation de la Régie. En solde net des refacturations, elle représente 40% des charges d'exploitation.

Le budget de l'eau potable assure également le portage de missions de prestations et de maîtrise d'ouvrage déléguées, exécutées pour le compte de la Métropole. Ainsi en est-il pour les missions relatives à l'assainissement collectif, à la gestion des eaux pluviales et la défense contre l'incendie, ce qui génère une recette au budget de l'eau potable.

La masse salariale 2024 augmente en raison des recrutements réalisés au cours de l'année 2023. La NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) 2024 a conduit à une augmentation de +2.6%, accompagnée d'une hausse des cotisations patronales.

La valorisation des primes d'engagement, d'intéressement et autres charges sociales annexes sont intégrées dans la dotation risques et charges pour 3,5 M€ et non dans le total masse salariale d'exploitation du fait de leur versement en N+1.

b. Dépenses des métiers de l'eau

Répartition dépenses réelles d'exploitation (en K€)	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Var.	% Var.
Dépenses des métiers de l'eau	12 051	13 979	1 928	16,0%
- Fourniture non stockable	5 922	4 944	- 977	-16,5%
<i>Dont énergie</i>	5 794	4 747	- 1 047	-18,1%
<i>Dont eau</i>	50	95	46	92,3%
<i>Dont gaz</i>	78	102	24	30,8%
- Entretien et réparations réseaux	2 345	5 457	3 112	132,7%
- Maintenance usines et réseaux	559	687	128	22,9%
- Fournitures entretien et petits équipements	698	672	- 26	-3,7%
- Sous-traitance liées aux métiers de l'eau	461	712	250	54,3%
- Autres matières et fournitures	1 363	817	- 546	-40,0%
- Produits de traitements	647	508	- 139	-21,5%
- Affranchissement/Éditique courriers clients	3	4	1	38,3%
- Véhicules	53	177	124	234,6%

Les dépenses des métiers de l'eau couvrent l'ensemble des charges qui permettent l'exploitation du service public de l'eau. Elles représentent 20% des dépenses réelles d'exploitation 2024 et sont constituées en majorité par les dépenses énergétiques et les dépenses d'entretien et de réparations des réseaux d'eau.

Dans un contexte très instable, la Régie a pu bénéficier en 2023 d'un levier économique sur l'énergie (amortisseur et bouclier énergétique) ainsi que de l'accompagnement du SDEEG (Syndicat Départemental de l'Energie et de l'Environnement de la Gironde) pour souscrire un contrat d'énergie sécurisé grâce à une tarification fixe permettant ainsi de se protéger de la volatilité du cours de l'énergie.

En 2024, le gouvernement a mis fin à l'amortisseur et au bouclier énergétique. Ce levier ponctuel a permis de réaliser une économie de 1 M€ sur le poste énergie par rapport à l'estimation faite initialement.

Le poste entretien du réseau est en hausse. Les délais d'intervention de réparation de fuites de 1,7 jours tel que défini dans le contrat d'objectif ont été honorés : sur 2024, la Régie a déployé un plan fuite et est parvenue à tenir un délai moyen de réparation des fuites visibles sur branchement en domaine public de 1,6 jours.

Ce poste regroupe d'autres activités dans une moindre mesure tel que les recherches de fuites, les réfections de chaussée, les surlargeurs, les bouches à clés et le renouvellement des compteurs.

c. Dépenses de transition

Répartition dépenses réelles d'exploitation (en K€)	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Var.	% Var.
Dépenses de transition	8 810	11 590	2 780	31,6%
-Véhicules de Transition	2 540	2 485 -	56	-2,2%
<i>Dont locations</i>	2 350	1 961 -	389	-16,6%
<i>Dont entretien</i>	190	524	334	175,5%
-SI transition	6 270	9 105	2 835	45,2%

Les dépenses de transition sont justifiées par la nécessité d'un effort renforcé sur la stabilité des process informatiques et de la flotte véhicules afin de conserver temporairement les outils du précédent exploitant Suez en vue d'être opérationnel au 1^{er} jour de la mise en place de la Régie. Au global, elles représentent 11,5 M€ sur l'année 2024. Ce volume comprend les dépenses d'exploitation de l'exercice 2024 ainsi que les opérations comptables liées aux rattachements 2023.

Le contrat de transition souscrit avec Suez s'est terminé fin 2024, toutefois quelques dépenses doivent se solder en 2025.

La Régie a mis en place dès 2024 de nouveaux outils informatiques pour remplacer les applications utilisées précédemment par l'ancien délégataire. Parmi les nombreux projets, une nouvelle plateforme de gestion de la relation avec les usagers a été mise en production en 2024. Cet outil permet de planifier les interventions terrain mais est également une interface de facturation pour les factures d'eau et de travaux. L'outil continue d'être développé afin de facturer un plus grand nombre de prestations.

Ces nouveaux outils informatiques ont nécessité des frais d'accompagnement au changement pour les salariés.

Un contrat de location sur la flotte véhicules a également été souscrit auprès de Suez afin de garantir les délais de mise à disposition. La sortie de ce contrat s'échelonne entre juin 2024 et janvier 2026. En effet, la Régie dispose encore de poids lourds au titre des dépenses de transition. Le parc automobile a été renouvelé par une part importante de véhicules électriques au cours du dernier trimestre 2024.

d. Autres dépenses

Les autres dépenses dites générales couvrent l'ensemble des frais généraux, tels que les locations immobilières, le carburant, les assurances, les frais de télécom ou encore les frais de nettoyage des locaux. Elles comprennent également les impôts et les taxes dont la Régie est redevable.

Les principales dépenses sont les locations immobilières (629 K€), les licences logicielles et hébergement cloud (1,2 M€), les assurances (969 K€) ...

Ces dépenses représentent 23% des dépenses réelles d'exploitation.

3. Excédent de fonctionnement

Les recettes d'exploitation de l'exercice 2024 s'élèvent à 118 M€, les dépenses se mesurent à hauteur de 99,7 M€. Le résultat de l'exercice sur la section d'exploitation est de 18,3M€.

En y ajoutant le résultat reporté de l'exercice précédent (+ 14,1M€) ainsi que les restes à réaliser à intégrer au budget n+1 (2,5M€) le résultat cumulé de la section d'exploitation affiche un excédent 30 M€.

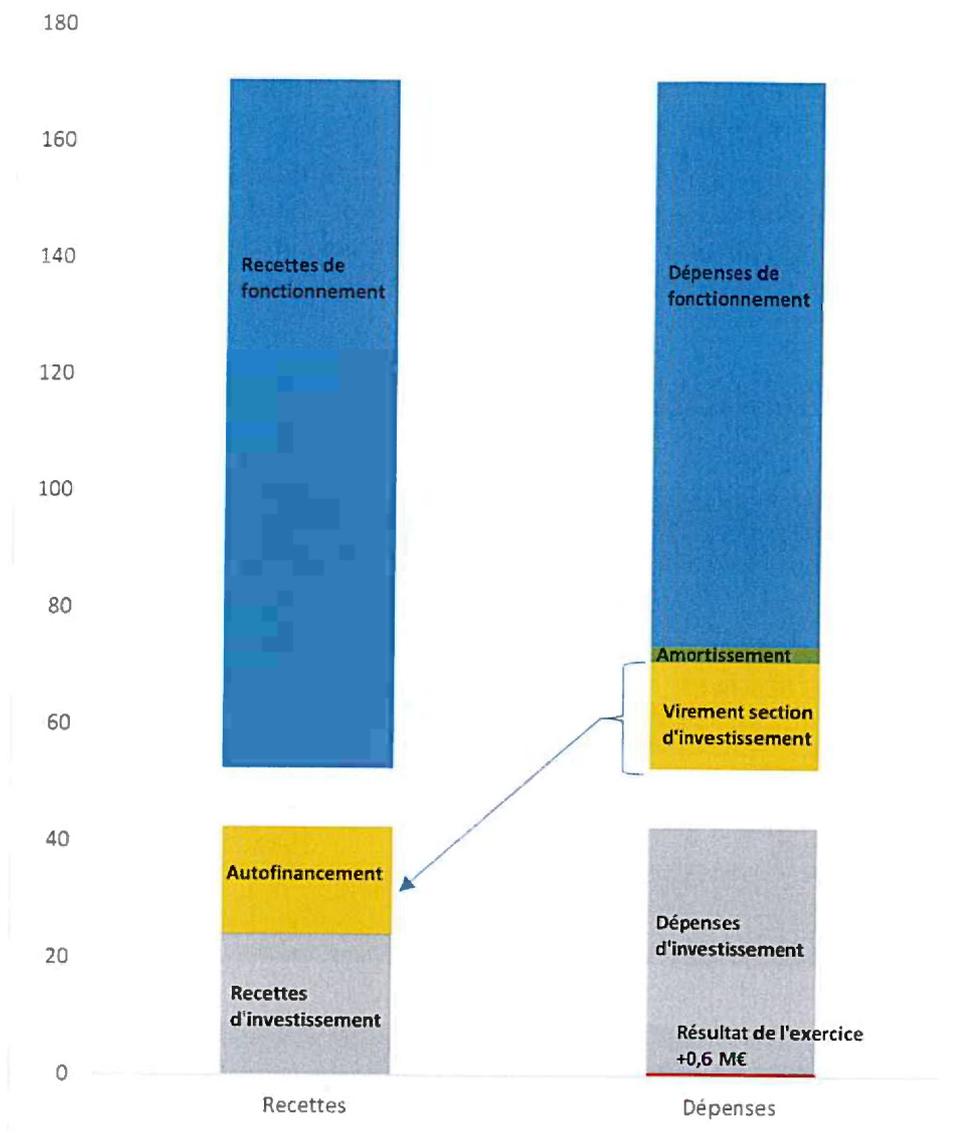
	Dépenses	Recettes	Résultat
Réalisation de l'exercice	99 734 442,60	118 096 637,75	18 362 195,15
Report de l'exercice N-1	0,00	14 115 905,37	14 115 905,37
Total (Réalizations + reports)	99 734 442,60	132 212 543,12	32 478 100,52
Restes à Réaliser à reporter en N+1	2 469 061,84	0,00	-2 469 061,84
Résultat cumulé de la section d'exploitation	102 203 504,44	132 212 543,12	30 009 038,68

B. Epargne et financement des investissements

	CA 2023	CA 2024
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	106 185 573,07	117 252 813,52
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS FRAIS FINANCIERS	77 664 045,98	96 969 058,75
EPARGNE DE GESTION	28 521 527,09	20 283 754,77
FRAIS FINANCIERS	0,00	96 286,13
EPARGNE BRUTE	28 521 527,09	20 187 468,64
REMBOURSEMENT DU CAPITAL	1 275 200,00	1 841 780,00
EPARGNE NETTE	27 246 327,09	18 345 688,64
ENCOURS DETTE	38 203 500,00	42 361 720,00
EPARGNE BRUTE	28 521 527,09	20 187 468,64
CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT (EN ANNÉES)	1,34	2,10
EPARGNE BRUTE	28 521 527,09	20 187 468,64
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	106 185 573,07	117 252 813,52
TAUX D'EPARGNE BRUTE**	26,86%	17,22%

**part des ressources courantes disponibles pour rembourser la dette et pour investir

Schéma de l'équilibre budgétaire 2024



1- Constitution de l'épargne

La création de la Régie repose notamment sur la nécessité de porter des investissements conséquents, afin de garantir la préservation de la ressource en eau sur le territoire : renouvellement des canalisations et des branchements, projet de Champ Captant des Landes du Médoc... Forte de cette objectif, la Régie porte une stratégie financière en cohérence avec ce choix politique ambitieux, qui repose sur la génération d'une épargne importante pour financer les investissements.

L'exercice 2024, a permis de dégager une épargne nette d'un niveau assez élevé, à hauteur de 18,3 M€. Cette épargne tend à correspondre à l'objectif fixé pour autofinancer les investissements. L'évolution des charges réelles d'exploitation (+25%) signe de la montée en puissance de l'activité de la Régie sur l'année 2024 a eu un impact restreint sur l'épargne de la Régie. Le taux d'épargne s'établit ainsi à 17,22%.

2- Un emprunt limité en 2024

En 2024, l'autofinancement a ainsi permis de couvrir partiellement le volume des investissements réalisés à hauteur de 18,3M€, ainsi que l'excédent réalisé en 2023 (15,2M€).

Un emprunt de 6M€ est venu compléter ces capacités de financement, de manière à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement ; du fait du taux de réalisation très élevé, celui-ci ne couvre pas tout à fait l'intégralité du besoin de financement, qui sera compensé par la reprise du déficit de la section d'investissement et couvert en 2025.

C. Section d'investissement

Article	Libellé	CA 2023	CA 2024	Var.	% Var.
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	151 271,00	359 125,26	207 854,26	137,41%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00	100,00%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	0,00	15 209 406,19	15 209 406,19	100,00%
	TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	151 271,00	21 568 531,45	21 417 260,45	14158,21%
040	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	591 457,35	2 669 097,72	2 077 640,37	351,27%
041	OPÉRAT° ORDRE PATRIMONIALES	0,00	3 689,97	3 689,97	100,00%
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	591 457,35	2 672 787,69	2 081 330,34	351,90%
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	742 728,35	24 241 319,14	23 498 590,79	3163,82%

Article	Libellé	CA 2023	CA 2024	Var.	% Var.
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 010 032,66	503 110,68	-1 506 921,98	-74,97%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 042 945,80	11 554 776,18	3 511 830,38	43,66%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 594 319,97	27 325 677,81	22 731 357,84	494,77%
16	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉES	1 275 200,00	1 841 780,00	566 580,00	44,43%
26	CHARGES FINANCIÈRES	282 700,00	0,00	-282 700,00	-100,00%
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	142 500,00	6 501,45	-135 998,55	-95,44%
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	16 347 698,43	41 231 846,12	24 884 147,69	152,22%
040	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 083 649,11	843 824,23	-239 824,88	-22,13%
041	OPÉRAT° ORDRE PATRIMONIALES	0,00	3 689,97	3 689,97	100,00%
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 083 649,11	847 514,20	-236 134,91	-21,79%
001	RESULTAT REPORTÉ				
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	17 431 347,54	42 079 360,32	24 648 012,78	141,40%

a. Dépenses et principales opérations

		Etat APCP CA 2024		
AP/OP	Opérations régie	CP2023 consommés	CP 2024 ouverts	CP 2024 consommés
AP	Système d'information - AMO	176 270	-	-
AP	Aqueduc	-	-	-
AP	Ouvrages Eau potable	4 279	230 620	144 896
AP	Nouveaux forages	-	-	-
AP	Système d'information - Phase build	3 614 405	5 050 347	4 500 980
AP	Travaux sur canalisations structurantes	-	1 762 300	1 661 631
AP	Champs captants des Landes de Médoc (CCLM)	108 742	770 000	663 109
AP	Renouvellement / extensions canalisations	2 980 324	18 187 700	18 150 824
AP	Compteurs	374 396	690 000	679 601
AP	Environnement de travail	1 848 217	2 249 600	2 087 228
AP	Réseaux	139 767	2 050 927	1 964 999
AP	Usines	814 323	2 874 195	2 794 150
AP	Branchements	4 729 075	6 750 000	6 742 649
Total EAU POTABLE		14 789 798	40 615 689	39 390 066

A la fin de l'exercice, la Régie a consommé 39,3 M€ de crédits de paiement, ce qui représente un taux de réalisation de 97% par rapport aux CP ouverts, soit un niveau de réalisation très élevé.

Les principales opérations réalisées et ayant donné lieu à des mandatements sont :

- Les opérations relatives aux branchements. Elles représentent 17% du montant total des CP soit 6,7 M€ et concernent notamment les renouvellements, à hauteur de 2900 branchements renouvelés, ce qui représente 1,42% du parc total de branchements pour répondre au contrat d'objectif et de moyens, volume en hausse de 42% par rapport à 2023 ;
- Les systèmes d'information pour 4,5 M€. L'année 2024 est marquée par la fin du SI de transition et la migration vers le nouveau SI de gestion et facturation de la Régie. Cette opération à elle seule, a mobilisé pour 2,2 M€ de CP soit presque la moitié des dépenses informatiques. A cela s'ajoutent, la plateforme Data pour 707 K€ solution transverse visant à faciliter la prise de décision et le pilotage stratégique, opérationnel et réglementaire et le projet Naïade, permettant la planification et l'exécution des interventions sur le réseau, de la maintenance préventive et correctives sur les usines, tout en adressant les usages relatifs à la qualité eau et la performance hydrauliques pour un montant de 617 K€ ;
- Les opérations sur les canalisations, pour un peu plus de la moitié des investissements de la Régie, 50,2% soit 19,8 M€, afin de garantir la qualité du réseau. Au cours de l'année 2024 plus de 18 km de réseaux d'eau potable ont été posés par les services de la Régie. Ces travaux concernent à la fois du renouvellement et des extensions de réseau, le réseau de distribution et le réseau de transport. En lien avec le contrat d'objectifs, le renouvellement du réseau de distribution représente 0,52% de linéaire total du réseau. Les principales opérations sont les suivantes :

- La réhabilitation d'une canalisation structurante à la sortie du réservoir d'eau potable de Lavardens (Pessac) : afin de réhabiliter une conduite structurante d'eau potable de 150 m de DN 1000 posée il y a 100 ans, il a été réalisé une réhabilitation par projection de résine, procédé innovant mis en œuvre pour la première fois sur la Métropole de Bordeaux pour un montant de 1,1 M€ ;
- L'opération Traversée de la Garonne, via le pont Simone Veil pour 599 K€, afin de renforcer l'alimentation en eau potable et la défense contre l'incendie de la rive droite (quai de la Souys) ;
- L'opération Cantinolle-Lagorce : démarrée en 2024 pour 1,5 M€, cette opération se poursuivra à horizon 2027. Elle a été identifiée dans le cadre du schéma directeur pour la sécurisation hydraulique de la distribution en configuration normale de fonctionnement du réseau. Plus particulièrement, elle vise à assurer les transferts d'eau requis vers le secteur de Linas Blanquefort aux horizons futurs.
- Des renouvellements de canalisations dont les plus importants sont les suivantes :
 - Rue Frederic Sevene à Talence, 647 ml ont été déposées et 640 ml ont été posés pour un montant de 550 K€ ;
 - A Pessac, rue de la Mirante et rue de la Bruyère, la pose de 737 ml pour 675 K€ ;
 - Les travaux de l'avenue de Magudas à Mérignac pour 675 K€, démarrés en 2024 et qui font s'achever en 2025.
 - Rue du professeur Devaux à Bordeaux pour 550 K€
- L'opération d'achats de véhicules pour 1,4 M€ : la Régie s'est dotée de ses véhicules en propres suite à la fin des différents contrats de location de transition.

b. Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement de l'exercice 2024 s'élèvent à 24,2 M€ et se composent de 2,7 M€ de dotation aux amortissements liée aux acquisitions mises en service en 2023 et 2024. La Régie a souscrit à un emprunt de 6M€ pour couvrir les dépenses d'équipement. A cela s'ajoutent 15,2 M€ provenant des réserves correspondant à la couverture du déficit d'investissement de l'exercice 2023.

c. Résultats d'investissement

	Dépenses	Recettes	Résultat
Réalisation de l'exercice	42 079 360,32	24 241 319,14	-17 838 041,18
Report de l'exercice N-1	15 209 406,19	0,00	-15 209 406,19
Total (Réalizations + reports)	57 288 766,51	24 241 319,14	-33 047 447,37
Restes à Réaliser à reporter en N+1	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé de la section d'investissement	57 288 766,51	24 241 319,14	-33 047 447,37

Les recettes d'investissement de l'année 2024 s'élèvent à 24,2 M€. Les dépenses d'investissement ont connu un rythme soutenu lors de cet exercice et se montent à 42 M€.

Ainsi, le résultat de l'exercice d'investissement affiche un déficit de 17 M€. En y incorporant les résultats reportés, le résultat cumulé de la section d'investissement a un solde négatif de 33 M€.

Pour la seconde année consécutive, le transfert de l'actif est toujours attendu de la part de Bordeaux Métropole. L'absence d'écritures liées aux dotations aux amortissements des biens devant être transférés, contribue à alimenter le niveau du déficit d'investissement.

d. Résultat global

	Dépenses	Recettes	Résultat
Réalisation de l'exercice section d'exploitation	99 734 442,60	118 096 637,75	18 362 195,15
Réalisation de l'exercice section d'investissement	42 079 360,32	24 241 319,14	-17 838 041,18
Résultat de l'exercice 2024	141 813 802,92	142 337 956,89	524 153,97

Le résultat sur le périmètre de l'exercice 2024 affiche un bénéfice de 524 K€.

	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat cumulé de la section d'exploitation	102 203 504,44	132 212 543,12	30 009 038,68
Résultat cumulé de la section d'investissement	57 288 766,51	24 241 319,14	-33 047 447,37
Total cumulé	159 492 270,95	156 453 862,26	-3 038 408,69

Le résultat global en tenant compte du résultat reporté ainsi que les restes à réaliser à intégrer au budget N+1, affiche un solde négatif de 3 M€.

II. Budget SPANC

Article	Libellé	CA 2023	CA 2024	Var.	% Var.
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	1 211,89	1 402,25	190,36	15,71%
70	VENTES PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS	139 802,00	133 790,26	-6 011,74	-4,30%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	183 346,49	183 346,49	100,00%
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		141 013,89	318 539,00	177 525,11	125,89%

011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	17 213,43	17 658,58	445,15	2,59%
012	CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILÉS	129 728,93	134 195,20	4 466,27	3,44%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,50	0,00	-0,50	-100,00%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	3 378,00	3 378,00	100,00%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIAT°	0,00	9 674,00	9 674,00	100,00%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		146 942,86	164 905,78	17 962,92	12,22%
002	RESULTAT REPORTÉ				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		146 942,86	164 905,78	17 962,92	12,22%

Les dépenses d'exploitation (165 K€) sont constituées essentiellement de la masse salariale pour 135 K€ correspondant à 2 techniciens. Les coûts de structure calculés à 13% des dépenses directes sont de 17 K€. Enfin, 10K€ de provisions liées aux ressources humaines et 3K€ de dépenses exceptionnelles (titres annulés sur exercices antérieurs) viennent compléter les dépenses d'exploitation.

L'activité du SPANC ne nécessite pas de dépenses d'investissement.

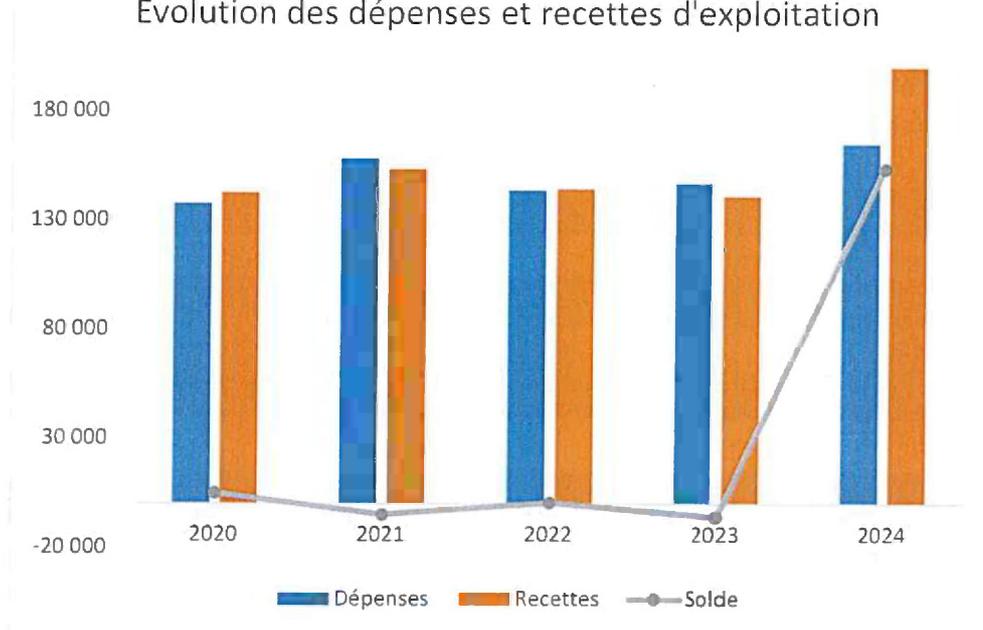
Sur 2024, le SPANC a dégagé 318 K€ de recettes. L'année 2024 a enregistré de manière exceptionnelle, la dotation initiale de Bordeaux Métropole avec la reprise des résultats des années antérieures à hauteur de 183 K€.

Par ailleurs, les recettes liées à l'exploitation du service de l'assainissement non collectif se chiffrent à 135 K€ et se décomposent de la façon suivante :

Prestations	Nombre	Montant
Bon fonctionnement	2791	123 389
Conception	46	4 359
Réalisation	31	2 906
Vente immo	37	5 335
TOTAL	2 905	135 989

L'évolution tarifaire appliquée sur le bordereau de prix 2024 est de +3% à l'image de l'évolution des tarifs de l'eau potable.

Evolution des dépenses et recettes d'exploitation



Ainsi, l'exercice 2024 affiche un bénéfice de 154K€. Avec le déficit constaté en 2023, le résultat cumulé du service de l'assainissement non collectif est de + 148K€.

Néanmoins la recette exceptionnelle de la dotation initiale de Bordeaux Métropole, ne doit pas masquer la fragilité des résultats du SPANC. Les exercices 2021, 2022 (BM) et 2023 (REBM) ont connu un déficit. Les travaux de mise à niveau progressive tarifaire du service de l'assainissement non collectif doivent permettre à ce budget de retrouver un équilibre à terme.

	Dépenses	Recettes	Résultat
Réalisation de l'exercice 2024	164 905,78	318 539,00	153 633,22
Report de l'exercice N-1	5 928,97	0,00	-5 928,97
Total (Réalizations + reports)	170 834,75	318 539,00	147 704,25
Restes à Réaliser à reporter en N+1	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé de la section d'exploitation	170 834,75	318 539,00	147 704,25
Réalisation cumulé	170 834,75	318 539,00	147 704,25

III. Budget des Eaux Industrielles

Article	Libellé	CA 2023	CA 2024	Var.	% Var.
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	0,00	7,60	7,60	100,00%
70	VENTES PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS	327 660,08	461 268,24	133 608,16	140,78%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	1 124 366,89	1 124 366,89	100,00%
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		327 660,08	1 585 642,73	1 257 982,65	483,93%
042	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	69 200,24	69 200,24	100,00%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		0,00	69 200,24	69 200,24	100,00%
002	RESULTAT REPORTÉ				
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		327 660,08	1 654 842,97	1 327 182,89	505,05%

Article	Libellé	CA 2023	CA 2024	Var.	% Var.
011	CHARGES À CARATÈRE GÉNÉRAL	272 628,45	291 822,81	19 194,36	107,04%
012	CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILÉS	11 727,70	62 928,60	51 200,90	536,58%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,08	1 123,96	1 123,88	100,00%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIAT°	0,00	5 797,00	5 797,00	100,00%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		284 356,23	361 672,37	77 316,14	127,19%
042	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	93 326,34	93 326,34	100,00%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		0,00	93 326,34	93 326,34	100,00%
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		284 356,23	454 998,71	170 642,48	160,01%

Article	Libellé	CA 2023	CA 2024	Var.	% Var.
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	0,00	0,00	0,00	0,00%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	0,00	11 806,51	11 806,51	100,00%
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		0,00	11 806,51	11 806,51	100,00%
040	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	93 326,34	93 326,34	100,00%
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		0,00	93 326,34	93 326,34	100,00%
TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		0,00	105 132,85	105 132,85	100,00%

Article	Libellé	CA 2023	CA 2024	Var.	% Var.
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	196 416,52	196 416,52	100,00%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	11 806,51	16 867,98	5 061,47	142,87%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		11 806,51	213 284,50	201 477,99	1806,50%
040	OPÉRAT° ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	69 200,24	69 200,24	100,00%
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		0,00	69 200,24	69 200,24	100,00%
001	RESULTAT REPORTÉ				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		11 806,51	282 484,74	270 678,23	2392,62%

A. Section d'exploitation

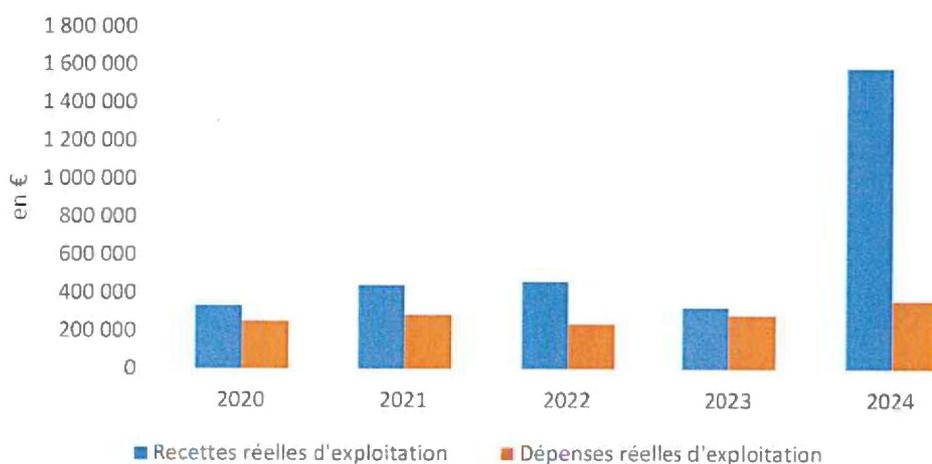
Le budget des eaux industrielles a enregistré en recette exceptionnelle la dotation initiale de Bordeaux Métropole, avec la reprise des résultats des années antérieures à hauteur de 1,1M€ venant alimenter significativement les recette de ce budget.

Les recettes liées à l'exploitation du service sont constituées de la vente d'eau aux abonnés (part fixe et part variable). Les recettes perçues sur l'exercice 2024 correspondent aux consommations relevées entre le 4^{ème} trimestre 2023 et le 3^{ème} trimestre 2024.

Le niveau des recettes constatées de ventes d'eau sur de 2024 est de 461K€ soit une augmentation de 40% par rapport à 2023. Cette évolution favorable s'explique par la hausse des volumes facturés de +23% liée principalement par la reprise du processus de production de l'entreprise Michelin qui a doublé ses volumes entre 2023 et 2024. A la hausse des volumes facturés s'ajoute l'évolution tarifaire de +14,7% appliquée en 2024 selon la formule d'indexation. Cette forte augmentation du tarif se justifie par l'évolution de l'indice énergie qui a fait un bond de +102% entre novembre 2022 et novembre 2023.

Les dépenses se composent de charges à caractère général (principalement achats d'eau et taxe de redevance pour prélèvement sur la ressource en eau) à hauteur de 292K€ et de charges de personnel pour 63K€.

Evolution dépenses/recettes réelles de fonctionnement 2020 - 2024



La section d'exploitation du budget des eaux industrielles affiche des recettes à 1,7M€, les dépenses d'exploitation sont de 455 K€. Le résultat de l'exercice en exploitation présente un excédent de 1,2 M€.

En tenant compte du résultat de l'année précédente (+ 31K€) ainsi que les restes à réaliser (12k€), le résultat cumulé de la section d'exploitation est de 1,2M€



	Dépenses	Recettes	Résultat
Réalisation de l'exercice	454 998,71	1 654 842,97	1 199 844,26
Report de l'exercice N-1	0,00	31 497,34	31 497,34
Total (Réalizations + reports)	454 998,71	1 686 340,31	1 231 341,60
Restes à Réaliser à reporter en N+1	11 850,08	0,00	-11 850,08
Résultat cumulé de la section d'exploitation	466 848,79	1 686 340,31	1 219 491,52

B. Les investissements

Le programme d'investissement des eaux industrielles a pris de l'essor sur l'exercice 2024. Il a consisté à moderniser et renouveler les équipements de production, les automatismes et la supervision.

Les dépenses d'investissement 2024 s'élèvent à 214 K€. Les principaux investissements concernent la station de Saint-Louis de Montferrand avec la réfection du toit, pour 70 K€, le remplacement de garde-corps et des portes coupe-feu pour 30 K€ et 23 K€, le renouvellement de 2 agitateurs de la cuve à injection et coagulant pour 30 K€.

Les investissements opérés en 2024 se poursuivront en 2025 afin de moderniser et développer le service des eaux industrielles.

Evolution dépenses réelles d'investissement 2020 - 2024



À la suite de la dotation transférée de Bordeaux Métropole durant l'exercice 2024, les recettes de la section d'investissement sont composées principalement des dotations aux amortissements à hauteur de 93K€. Elles sont complétées de 12K€ des réserves issues de l'affectation des résultats de l'exercice 2023

	Dépenses	Recettes	Résultat
Réalisation de l'exercice	282 484,74	105 132,85	-177 351,89
Report de l'exercice N-1	11 806,51	0,00	-11 806,51
Total (Réalizations + reports)	294 291,25	105 132,85	-189 158,40

Restes à Réaliser à reporter en N+1	0,00	0,00	0,00
--	-------------	-------------	-------------

Résultat cumulé de la section d'investissement	294 291,25	105 132,85	-189 158,40
---	-------------------	-------------------	--------------------

Au total, le résultat de la section d'investissement du service des eaux industrielles affiche un déficit cumulé de 189K€.

C. Résultat global

	Dépenses	Recettes	Résultat
Réalisation de l'exercice section d'exploitation	454 998,71	1 654 842,97	1 199 844,26
Réalisation de l'exercice section d'investissement	282 484,74	105 132,85	-177 351,89
Résultat de l'exercice 2024	737 483,45	1 759 975,82	1 022 492,37

Le résultat l'exercice 2024 du budget des eaux industrielle est de +1 M€.

	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat cumulé de la section d'exploitation	466 848,79	1 686 340,31	1 219 491,52
Résultat cumulé de la section d'investissement	294 291,25	105 132,85	-189 158,40

Total cumulé	761 140,04	1 791 473,16	1 030 333,12
---------------------	-------------------	---------------------	---------------------

Le résultat global en tenant compte du résultat reporté ainsi que les restes à réaliser à intégrer au budget n+1, affiche un excédent de 1 M€.

Ces résultats doivent être inscrits dans les budgets concernés dans l'étape budgétaire 2025 suivant le Compte administratif.

Ceci étant exposé, il vous est demandé Mesdames Messieurs de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil d'administration réuni,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 4 applicable aux services publics locaux à caractère industriel ou commercial et ses instructions complémentaires et le plan comptable M 49 « eau et assainissement »,

VU la délibération 2024/04/01 du Conseil d'administration du 12 décembre 2024 relative au vote du budget primitif 2025 des budgets de l'eau potable, du SPANC et des eaux industrielles,

ENTENDU le rapport de présentation,

Monsieur le Directeur général s'étant retiré en application de l'article L.2121- 14 du CGCT et entendu le rapport présenté,

APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :

Article 1 : d'approuver le compte financier du budget de l'eau potable tel que présenté dans la maquette réglementaire en annexe 1 au présent rapport,

Article 2 : d'approuver le compte financier du budget du service public de l'assainissement non collectif tel que présenté dans la maquette réglementaire en annexe 2 au présent rapport,

Article 3 : d'approuver le compte financier du budget de l'eau industrielle tel que présenté dans la maquette réglementaire en annexe 3 au présent rapport,

Article 4 : qu'au vu de l'ensemble des éléments exposés ci-dessus, les résultats apparaissant au compte administratif 2023 seront repris au budget supplémentaire 2024 après leur affectation sur les budgets respectifs.

Résultat des votes :

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré le 27 juin 2025.

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</p> <p>PUBLIÉ LE :</p>	<p>Pour expédition conforme, La Présidente,</p>  <p>Madame Sylvie Cassou-Schotte</p>
--	--